



■ **Extrait du registre des délibérations**
Commission Finances et synthèse

Conseil municipal du 12 décembre 2022
Séance du 28 novembre 2022

5 Modification de la composition des commissions municipales

Étaient présents les membres inscrits au tableau :

- **Le Maire :**
Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN
- **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**
Mme LEHNER, M. BOUKHACHBA, Mme MOUSSATEN, M. BROCHOT, Mme ALKAYA, M. DEME, Mme FAZAL, M. LEMAIRE, Mme LAMBRE,
- **Conseillères municipales & conseiller municipaux :**
Mme MEUNIER, M. MARTIN, Mme TALL, M. BULUT, Mme DUHIN, M. PERRIN, M. KHOULA, Mme HAMADOUC, Mme SOW, M. AÏT MESSAOUD, Mme ELONGUERT, M. EL OUASTI, M. EL MOUSSAOUI, M. BOULHAMANE, Mme DUCHATELLE, Mme M'BAYE.

Étaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau :

- **Conseillères municipales & conseiller municipaux :**

M. AKABLI	Pouvoir à	Mme SOW
Mme SAVAS	Pouvoir à	M. EL MOUSSAOUI
Mme SAKHO	Pouvoir à	M. VILLEMMAIN
M. N'DIAYE	Pouvoir à	Mme DUHIN
Mme PEREZ	Pouvoir à	M. PERRIN
M. ZAHRAOUI	Pouvoir à	Mme HAMADOUC
Mme SENET	Pouvoir à	M. BOUKHACHBA
Mme JACQUEMART	Pouvoir à	M. BOULHAMANE
M. KA	Pouvoir à	Mme M'BAYE
M. FACCHINI	Pouvoir à	Mme DUCHATELLE

- **Conseillères municipales & conseiller municipaux absents non représentés:**
Mme MEHADJI, M. NACHITE.
M. LUCAS.

- **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	39
- Nombre de conseillers en exercice :	39
- Nombre de conseillers absents non représentés :	3
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :	36

- **Date de la convocation et d'affichage le : 6 décembre 2022**

- **Liste des délibérations affichée et mise en ligne le : 13 DEC. 2022**

- **Rapport de présentation :**

Jean-Claude VILLEMMAIN, Maire

Dans le cadre de la modification de la délégation de madame Aïssata SOW, il convient de modifier la composition de la commission municipale suivante :

- Madame Jessica ELONGUERT quitte la commission « Projet de Ville et transition écologique » et madame Aïssata SOW la remplace.

La composition des autres commissions demeure inchangée.

Ainsi, il vous est demandé d'approuver la modification des commissions municipales, qui remplace la délibération n°1 du conseil municipal en date du 26 septembre 2022, comme suit :

Commission « Finances et synthèse »

Membres : Mohamed AÏT MESSAOUD - Moussa EL MOUSSAOUI - Sophie LEHNER - Döndü ALKAYA - Karim BOUKHACHBA - Thierry BROCHOT - Johann LUCAS - Hicham BOULHAMANE - Sylvie DUCHATELLE



<p>Commission « Education, sport et loisirs » Membres : Abdoulaye DEME - Najat MOUSSATEN - Leïla HAMADOUCHE - Mariline DUHIN - Mohammed EL OUSTI - Karim BOUKHACHBA - Noureddine NACHITE - Amadou KA - Sylvie DUCHATELLE</p>
<p>Commission « Jeunesse et insertion professionnelle » Membres : Adnane AKABLI - Leïla HAMADOUCHE - Hakim ZAHRAOUI - Jessica ELONGUERT - Mohammed EL OUSTI - Catherine MEUNIER - Amadou KA - Noureddine NACHITE - Sylvie DUCHATELLE</p>
<p>Commission « Culture et patrimoine historique » Membres : Yesim SAVAS - Mohamed AÏT MESSAOUD - Babacar N'DIAYE - Jessica ELONGUERT - Fabrice MARTIN - Anne-Gaëlle PEREZ - Caroline JACQUEMART - Johann LUCAS - Gérald FACCHINI</p>
<p>Commission « Projets de Ville et transition écologique » Membres : Sophie LEHNER - Thierry BROCHOT - Catherine MEUNIER - Mohamed AÏT MESSAOUD - Aïssata SOW - Ammar KHOULA - Caroline JACQUEMART - Hicham BOULHAMANE - Sylvie DUCHATELLE</p>
<p>Commission « Patrimoine et cadre de vie » Membres : Fabienne LAMBRE - Babacar N'DIAYE - Mariline DUHIN - Jenifer SENET - Ammar KHOULA - Emmanuel PERRIN - Maïmouna M'BAÏE - Johann LUCAS - Gérald FACCHINI</p>
<p>Commission « Démocratie et citoyenneté » Membres : Cédric LEMAIRE - Ahmet BULUT - Hakim ZAHRAOUI - Döndü ALKAYA - Karim BOUKHACHBA - Emmanuel PERRIN - Hafida MEHADJI - Noureddine NACHITE - Sylvie DUCHATELLE</p>
<p>« Commission des solidarités et de la Politique de Ville » Membres : Cédric LEMAIRE - Loubina FAZAL - Halimatou SAKHO - Fabrice MARTIN - Döndü ALKAYA - Catherine MEUNIER - Hafida MEHADJI - Amadou KA - Sylvie DUCHATELLE</p>

Vous êtes appelés à voter.

■ **Le conseil municipal :**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-22 et L2121-29,

Vu le code électoral, notamment l'article L270,

Vu la délibération n°7 du conseil municipal en date du 10 juillet 2020,

Vu la délibération n°1 du conseil municipal en date du 26 septembre 2022,

Vu l'avis de la commission « Finances et synthèse » en date du 28 novembre 2022,

Considérant la nécessité de modifier la composition de la commission « Projet de Ville et transition écologique », faisant suite à la modification de délégation d'une élue,

Entendu le rapport de présentation,

■ **Vote**

Votants	33
Pour	33
Contre	0
Abstention	0
Ne prends pas part au vote	3

■ **Décide :**



Article 1^{er} : d'abroger purement et simplement les délibérations n° 7 du 10 juillet 2020 et n°1 du 26 septembre 2022.

Article 2 : de désigner madame Aïssata SOW, conseillère municipale, pour siéger aux lieu et place de madame Jessica ELONGUERT, conseillère municipale démissionnaire, au sein de la commission suivante : « Projet de Ville et transition écologique ».

Article 3 : d'approuver la nouvelle composition des commissions municipales comme suit :

<p>Commission « Finances et synthèse » Membres : Mohamed AÏT MESSAOUD - Moussa EL MOUSSAOUI - Sophie LEHNER - Döndü ALKAYA - Karim BOUKHACHBA - Thierry BROCHOT - Johann LUCAS - Hicham BOULHAMANE - Sylvie DUCHATELLE</p>
<p>Commission « Education, sport et loisirs » Membres : Abdoulaye DEME - Najat MOUSSATEN - Leïla HAMADOUCHE - Mariline DUHIN - Mohammed EL OUSTI - Karim BOUKHACHBA - Nouredine NACHITE - Amadou KA - Sylvie DUCHATELLE</p>
<p>Commission « Jeunesse et insertion professionnelle » Membres : Adnane AKABLI - Leïla HAMADOUCHE - Hakim ZAHRAOUI - Jessica ELONGUERT - Mohammed EL OUSTI - Catherine MEUNIER - Amadou KA - Nouredine NACHITE - Sylvie DUCHATELLE</p>
<p>Commission « Culture et patrimoine historique » Membres : Yesim SAVAS - Mohamed AÏT MESSAOUD - Babacar N'DIAYE - Jessica ELONGUERT - Fabrice MARTIN - Anne-Gaëlle PEREZ - Caroline JACQUEMART - Johann LUCAS - Gérald FACCHINI</p>
<p>Commission « Projets de Ville et transition écologique » Membres : Sophie LEHNER - Thierry BROCHOT - Catherine MEUNIER - Mohamed AÏT MESSAOUD - Aïssata SOW - Ammar KHOULA - Caroline JACQUEMART - Hicham BOULHAMANE - Sylvie DUCHATELLE</p>
<p>Commission « Patrimoine et cadre de vie » Membres : Fabienne LAMBRE - Babacar N'DIAYE - Mariline DUHIN - Jenifer SENET - Ammar KHOULA - Emmanuel PERRIN - Maimouna M'BAYE - Johann LUCAS - Gérald FACCHINI</p>
<p>Commission « Démocratie et citoyenneté » Membres : Cédric LEMAIRE - Ahmet BULUT - Hakim ZAHRAOUI - Döndü ALKAYA - Karim BOUKHACHBA - Emmanuel PERRIN - Hafida MEHADJI - Nouredine NACHITE - Sylvie DUCHATELLE</p>
<p>« Commission des solidarités et de la Politique de Ville » Membres : Cédric LEMAIRE - Loubina FAZAL - Halimatou SAKHO - Fabrice MARTIN - Döndü ALKAYA - Catherine MEUNIER - Hafida MEHADJI - Amadou KA - Sylvie DUCHATELLE</p>

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application télerecours citoyens accessible par le biais du site www.telerecours.fr



Envoyé en préfecture le 29/12/2022
Reçu en préfecture le 29/12/2022
Publié le 29/12/2022
ID : 060-216001743-20221212-DLRG221212005-DE

Publication électronique sur le site de la Ville le 29 DEC. 2022

CREIL, le 29 DEC. 2022

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

P/O

Maire de Creil
Président de l'ACSO

Madame Jessica ELONGUERT

La secrétaire de séance